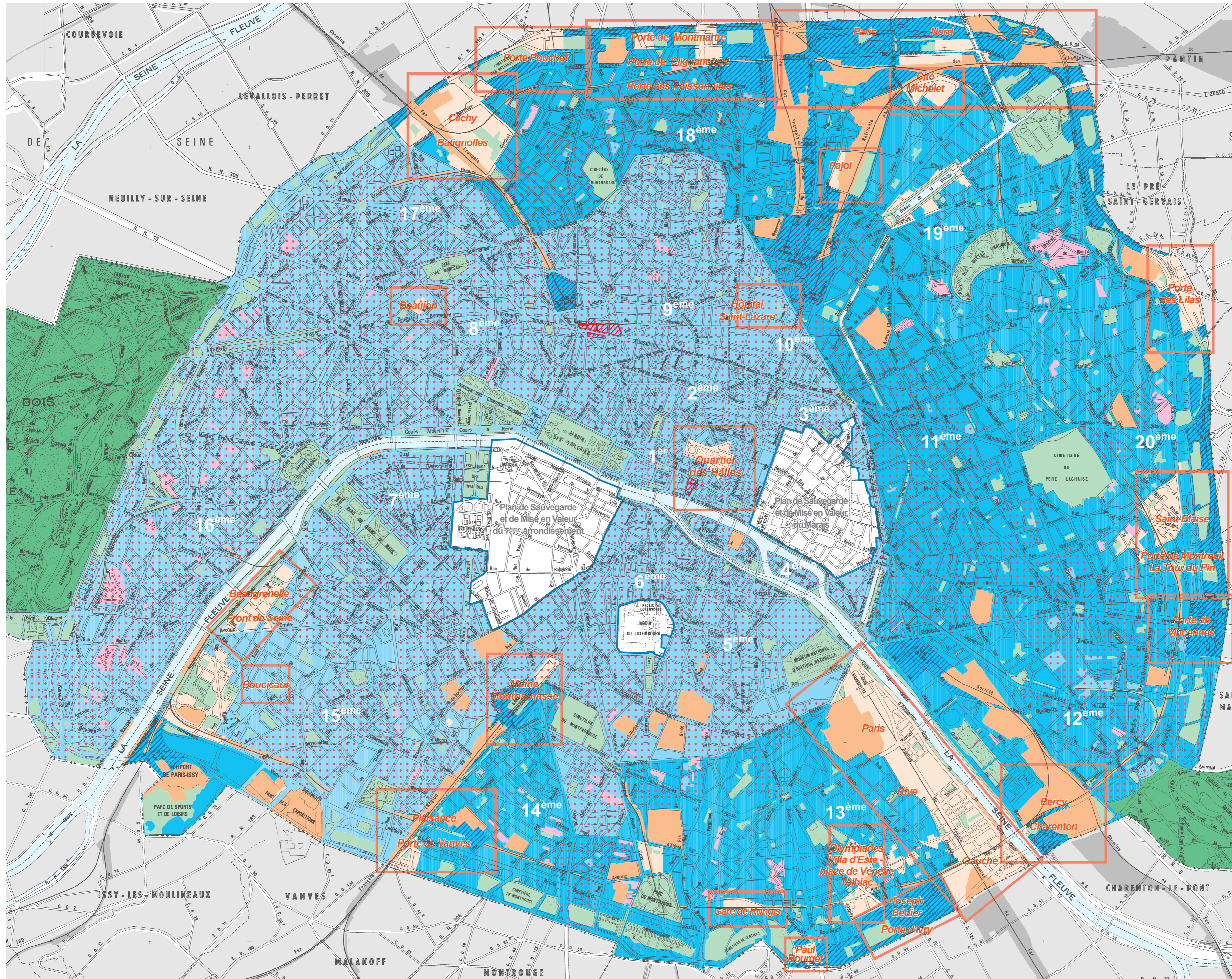


CARTE DE SYNTHÈSE



- Zone Urbaine Générale**
- Secteur de protection de l'habitation
 - Sites de protection des grands magasins
 - Secteur d'incitation à la mixité habitat - emploi
 - Sous-secteur plus favorable à l'emploi
 - Secteur de Maisons et villas (sans COS)
 - Secteur d'aménagement (sans COS)
- Autres zones**
- Zone Urbaine de Grands Services Urbains
 - Zone Urbaine Verte
 - Zone Naturelle et forestière
 - Zone de déficit en logement social

Secteur couvert par des orientations d'aménagement

PLU approuvé les
12 et 13 novembre 2013

Echelle : 1/25 000^{ème}